

Début de carrière : PES, T1, T2



SNUipp-FSU 82 - 05 63 03 57 81 - snu82@snuipp.fr



Un stage sur le mouvement pour vous !

Vous débutez dans le métier et vous vous posez de **nombreuses questions** (affectations, postes, rôle du syndicat dans les instances paritaires, changement de département...).

Cette année, le SNUipp-FSU 82 organise un stage «Début de carrière», destiné aux PES, T1 et T2 le

lundi 12 mars et le **vendredi 16**

mars afin de répondre au mieux à celles-ci.

Le SNUipp-FSU défend l'idée d'une **transformation de** l'école dans le sens de la **réussite de tous**.

Cela passe par des revendications de moyens, mais aussi par des réflexions pédagogiques.

C'est pourquoi nous proposons aussi certaines pistes en lien avec les revendications des personnels.

Attention
Inscription auprès du
DASEN avant le 12 ou le
16 février !



Lundi 12 mars
ou
Vendredi 16 mars
Stage début de carrière
Aide au mouvement, questions de
carrière, métier ...
Inscrivez-vous dès maintenant !

Le SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU est né en 1992, il fait partie avec 20 autres syndicats de la **Fédération Syndicale Unitaire (FSU)**, première fédération dans l'Education, la Recherche, la Culture).

Il est né d'une volonté commune de créer les conditions de la **réussite** de tous les élèves d'autant que le lien entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales existe toujours.

Le SNUipp-FSU défend pour cette raison un **Service Public d'Education** qui offre à chaque enfant, quelle que soit son origine, une éducation qui favorise l'aboutissement de ses aspirations.

L'**unité syndicale** est une préoccupation permanente qui favorise l'aboutissement des luttes engagées.

L'**information** et la **défense des personnels dans la transparence et l'équité** sont également des valeurs essentielles du SNUipp-FSU, mise en actions dans chaque instance par les représentant-e-s du personnel élu-e-s.

Rencontrez vos élu-e-s
et faites votre
mouvement en toute
connaissance de cause !

Dans le 82, le SNUipp-FSU détient
4 sièges sur 5 dans les instances
paritaires. (Elections de 2014)

Participer à
un stage syndical,
c'est l'occasion :

- de se rencontrer,
- de débattre,
- d'échanger entre collègues,
- d'avoir les bonnes réponses à ses questions,
- de réfléchir ensemble,
- de partager un moment convivial.

Enfin, c'est un droit :
utilisez-le !

Stage Mouvement : 12 ou 16 mars

Tous les personnels (stagiaires y compris) ont droit à 12 journées/an de stages de formation syndicale, que ce soit sur temps de classe ou sur temps à l'ESPE pour les stagiaires. A vous de choisir ...

1 Envoyer un courrier de demande de congé pour stage **1 MOIS AVANT** le début du stage (12 ou 16 février).

Modèle de courrier de demande de congé pour stage (à écrire à la main et à envoyer à l' IEN qui transmettra au DASEN)

Date:

NOM Prénom
Grade et Fonction
Ecole

À

Monsieur le Directeur Académique,
s/c de Madame ou Monsieur l' IEN de

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le 12 (ou 16) mars 2018.

Ce stage se déroulera à Montauban, il est organisé par la FSU sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

Signature

2 Envoyer un mail à snu82@snuipp.fr pour nous confirmer votre inscription

3 Le programme

9h : Accueil des stagiaires - Introduction et présentation du stage

9h30 : Table ronde : premières rentrées - « Comment ça s'est passé ? » - Retour d'expériences et temps d'échanges entre participants

11h : Le SNUipp, les commissions paritaires, qu'es aquo?

Rôle du syndicat et instances paritaires

12h00: Repas auberge espagnole : chacun amène ses spécialités et on partage (micro-ondes et vaisselle sur place)

13h45: Le mouvement départemental et autres questions administratives

Le mouvement départemental : comment ça marche ?

Les différents types de postes - Aide à la saisie des vœux

16h00 : Changer de département : procédure d'ineat-exeat

16h20 : Bilan - clôture du stage

Après le stage, possibilité de rester avec des délégués du personnel pour travailler sur la saisie de vœux de la 1ère phase.

En règle générale, il se déroule en 2 temps (s'y ajoute une phase de réajustement à la rentrée).

Les Professeurs des Ecoles Stagiaires sont concernés par les 2 phases.

Phase 1: informatisée

Saisie des vœux via I-Prof (SIAM).

L'administration publie sur un site dédié la liste des postes vacants et susceptibles de l'être et toutes les circulaires et annexes précisant le fonctionnement du mouvement.

Les affectations se font par ordre de barème décroissant.

Phase 2 : manuelle

Elle est destinée aux collègues restés sans affectation.

Une liste de postes est publiée et tous doivent être classés par ordre de préférence décroissant.

L'administration affecte, en tenant compte également de préférences géographiques ou de niveau d'enseignement transmis par le biais d'une fiche d'observations.

Les jeunes collègues (PES, T1, T2) sont souvent affectés lors de cette phase.

Le mouvement



Les dates du mouvement 2018

La période (3 semaines) d'ouverture du serveur pour la première phase devrait être comprise entre le 8 mars et le 28 mars. Nous vous communiquerons les dates précises lorsqu'elles seront connues.

Lundi 12 mars ou vendredi 16 mars 9h-16h30

Au local du SNUipp-FSU 82 : 23 Grand-Rue Sapiac à Montauban